

NOS ANCETRES, LES CARNUTES



Le site scolaire de Chartainvilliers du Syndicat Intercommunal du Regroupement Pédagogique de Saint-Piat-Mévoisins-Chartainvilliers-Soulaires a été baptisé, le 7 février 2020 : « Ecole des Carnutes ». Cette dénomination, qui est aussi celle plus récente des habitants de Chartainvilliers, fait référence à nos lointains ancêtres occupant la région avant la conquête romaine de la Gaule par Jules César. Mais qui étaient ces « irréductibles » gaulois ?

LES ORIGINES

Si chacun peut connaître l'existence de la « forêt des Carnutes » par la lecture des écrits de René Goscinny et des dessins d'Albert Uderzo, notamment dans leur récit d'« Astérix et les Goths », force est de constater que la tribu gauloise qui occupait la périphérie de cette forêt l'est beaucoup moins.

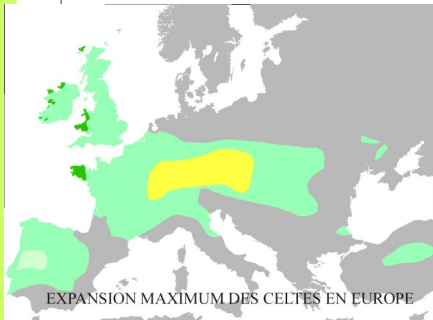
Même s'ils sont l'un des peuples les plus célèbres de la Gaule celtique, les Carnutes n'apparaissent pas pour autant parmi les plus puissants. Leur principale richesse réside certainement dans l'exploitation agricole de la Beauce, largement défrichée depuis le néolithique et qui produit déjà des excédents de céréales (froment, seigle, sarrazin, avoine, orge), alimentant un commerce actif et vraisemblablement fructueux.

Mais, les Carnutes, dont nous sommes les lointains ancêtres, n'est pas un peuple autochtone aux plaines de la Beauce.

Comme beaucoup d'entre nous, ils viennent « d'ailleurs ».

Après les grands mouvements humains, de l'époque néolithique (-6000 à -3000 avant J.-C.) à travers l'Asie et l'Europe, des peuplades Indo-Européennes, la migration, lente et continue, de peuplades venant du centre de l'Europe vers les zones fertiles de la Gaule s'opère.

L'arrivée des Celtes, Galates ou Galli, appelés ainsi par « nos » Anciens, puisque c'est d'eux qu'il s'agit, s'est opérée en deux grandes phases. La première commence à l'âge du bronze moyen (1650-1350 av. J.-C.), pour s'achever à l'âge du bronze final (1200-700 av. J.-C.).



Lors de l'âge du bronze moyen, les Celtes pénètrent d'abord lentement vers l'ouest, avec des pointes en direction du Bassin parisien, voire de la Charente, entre 1500 et 1300 avant J.-C. La caste guerrière prend le pouvoir. Une société de plus en plus patriarcale, ainsi qu'un changement véritable des rites funéraires s'affirment.

Cette culture se caractérise par la substitution aux tumulus de nécropoles d'urnes en bronze enterrées qui contiennent essentiellement les cendres des morts. A cette période, le défrichement des forêts est intense.

Les Carnutes sont un de ces peuples de la Gaule celtique se positionnant et exploitant le riche plateau de Beauce.

Le nom des Carnutes

Les Carnutes qu'on trouve en Gaule au temps de César sont un peuple ancien - ou du moins leur nom l'est-il. Tite-Live, historien romain (-59 à 17) compte des Carnutes parmi les peuples gaulois qui, conduits par le semi-légendaire Bel-

lovesos, émigrèrent vers l'Italie au temps de Tarquin l'Ancien (VI^e s. av. J.-C.). Ces Celtes montagnards donneraient corps à l'hypothèse étymologique la plus courante : le nom des Carnutes reposerait sur un celtique *karno : irl. *carn, gaél. *cairn, tas de pierres, monticule rocheux. Cela ne garantit pas pour autant son exactitude.

Rien n'étant assuré, en définitive, quant au sens de ce nom.

Les Carnutes ont deux capitales : Chartres et Orléans. Ils occupent les départements actuels d'Eure et Loir, Loir-et-Cher, la partie Ouest du Loiret (la partie Est est rattachée aux Eduens), la moitié du département des Yvelines, jusqu'à la Seine, touchant à l'est les cités des Sénons, des Parisii.

On sait que les Gaulois n'ont laissé que très peu d'écrits. On les connaît surtout grâce à des textes Grecs et Romains. Le témoignage le plus connu est le récit fait par Jules César dans la "Guerre des Gaules" ("De Bello Gallico"), même si son objectivité dans la description de ses ennemis peut être relativisée.

Ve siècle avant J.-C.

« Les Parisii, ... bornés au nord par les Sylvanectes (ceux de Senlis), et les Bellovaces (de Beauvais) ; au sud et à l'ouest par les Carnutes et les Veliocasses (de Chartres et du Vexin) ; à l'est, par les Sennois (de Sens), leurs alliés, ils formaient, avec les Meldae (ceux de Meaux), une sorte de communauté politique régie par des états convoqués tous les ans dans le pays des Carnutes.

Chartres (ou Chartainvilliers ?) centre de la Gaule

C'était là, dans le centre des Gaules, soit à Chartres même, soit aux environs (à Chartainvilliers, pourquoi pas), que les druides avaient établi leur principal collège. Ils avaient des demeures et des sièges de justice ordinaires en divers lieux de la Gaule ; mais c'était dans la Beauce qu'ils tenaient les assemblées générales et faisaient les sacrifices publics. Ces cérémonies politiques et religieuses avaient lieu au sein des forêts, dans des enceintes marquées par des pierres brutes, ou dans des souterrains.

Le sixième jour de la lune, qui était le premier de l'année chez les Gaulois, [les druides], sortant de leurs forêts, allaient parcourir les provinces, criant partout à haute voix : Au gui l'an neuf.

Une grande partie de la nation se rassemblait aux environs de Chartres. Un autel était dressé au pied du chêne où l'on avait trouvé le gui, et la cérémonie commençait par des processions...

Toutes ces cérémonies, tout cet appareil religieux, frappaient l'esprit du peuple, et lui inspiraient une profonde vénération pour les druides ... Cette autorité était sans rivale, s'il est constant, comme l'assure D. Martin, dans les *Origines celtiques et gauloises*, que le chef ou roi de chaque cité était toujours choisi par les druides ; du moins est-il certain qu'ils décidaient par leur influence de toutes les affaires, même de la guerre, quoiqu'ils fussent dispen-

sés de porter les armes.

Les expéditions militaires étaient fréquentes. Dès les temps les plus reculés, on voit les Parisii se joindre aux Carnutes et aux Britanni (peuple de Ponthieu), et aller s'établir avec eux dans les îles d'Albion, qui reçurent de ces derniers le nom d'îles Britanniques.

Plus tard, ... les Parisii, les Sennonois et les Carnutes se réunirent avec les Bituriges sous les étendards de Sigovèse, qui passa le Rhin aux environs de Bâle, et s'enfonça dans la Germanie, alors couverte de forêts.

Vingt années de repos réparèrent chez les Senonois et les Parisii le vide que l'expédition des Sigovèse avait fait dans leur population. ... Ce sont ces mêmes Senonois et Parisii d'Italie qui, cent cinquante ans plus tard, allèrent, conduits par Brennus, assiéger Clusium et prendre Rome [vers -385, et ce fut la seule occupation étrangère de la ville], moins le Capitole, qui dut son salut aux oies sacrées, à Manlius et à Camille. »

L'école Carnute (... 1ère école à Chartainvilliers ?)

Dans « *La Guerre des Gaules* » (VI, 13) César évoque l'organisation de la société gauloise. : « Dans toute la Gaule deux classes d'hommes comptent et sont honorées, car le peuple [...] n'ose plus rien par lui-même et il n'est consulté sur rien [...] l'une est celle des druides, l'autre est celle des chevaliers. Les premiers veillent aux choses divines, s'occupent des sacrifices publics et privés, règlent toutes les choses de la religion. Un grand nombre de jeunes gens viennent s'instruire chez eux, et ils bénéficient d'une grande considération [...]. À tous ces druides commande un chef unique, lequel exerce parmi eux l'autorité suprême [...].

À une certaine époque de l'année, ils se réunissent en un lieu consacré du pays des Carnutes que l'on tient pour le centre de la Gaule. Là, viennent de toutes parts tous ceux qui ont des contestations et ils se soumettent à leurs avis et à leurs jugements. Leur doctrine a été élaborée en Bretagne, et de là, pense-t-on, en Gaule, et aujourd'hui encore la plupart de ceux qui veulent mieux connaître cette doctrine partent là-bas pour l'apprendre [...], beaucoup viennent de leur propre chef se confier à leur



enseignement et beaucoup sont envoyés par leurs parents et leurs proches. On dit qu'ils apprennent là par cœur un très grand nombre de vers : certains restent donc vingt ans à leur école. Ils sont d'avis que la religion interdit de confier cela à l'écriture [...]. Ce dont ils cherchent surtout à persuader, c'est que les âmes ne périssent pas. »

Un peuple commerçant...

Du point de vue politique et militaire, César donne, tout compte fait, l'impression d'un peuple relativement peu organisé. Mais il est vrai qu'en face d'une source unique et partielle, les impressions peuvent être trompeuses.

Les Carnutes profitent de leur situation et du double débouché, de la Loire vers le sud et de l'Eure vers le nord, pour pratiquer le commerce qui ne devait pas se limiter à l'exportation de céréales : il existait certainement un transit terrestre de marchandises entre Eure et Loire et des communications fluviales avec les pays de la façade atlantique. Mais,

si la richesse carnute est hors de doute, on ne peut cependant parler d'un « or carnute » comme on parle d'un « or arverne ».

Bien qu'ils exploitent sans doute les minerais du Perche, ils sont très loin de la capacité industrielle des Éduens et Lingons, leur artisanat même n'a pas laissé de traces exceptionnelles.

... avec les Potins comme monnaie

Pour favoriser les échanges commerciaux, les Gaulois ont emprunté, à partir du IV^e siècle, l'usage de la monnaie à la civilisation grecque. Ils en ont profité pour développer des formes d'art présentant une puissante originalité : les potins Gaulois. Ce sont des monnaies de bronze coulées (et non frappées), c'est à dire séparées les unes des autres par une cisaille.



Les potins représentent fréquemment des sangliers, notamment sur ceux des peuples de la vallée de la Seine. Les monnaies Carnutes sont minuscules : de 15 à 20 mm de diamètre [environ notre pièce de un centime d'euro], elles pèsent de 2 à 4 grammes. « L'art des graveurs celtes est remarquable ; ... Les artistes gaulois ne recherchaient pas à imiter la réalité. Ils créaient des jeux décoratifs par lesquels on « glisse du réel à l'irréel ».

Le mariage



Famille Gauloise

19. Les hommes, en se mariant, mettent en communauté une part de leurs biens égale, d'après estimation, à la valeur de la dot apportée par les femmes. On fait de ce capital un compte unique, et les revenus en sont mis de côté ; le conjoint survivant reçoit l'une et l'autre part, avec les revenus accumulés. Les maris ont droit de vie et de mort sur leurs femmes comme sur leurs enfants ; toutes les fois que meurt un chef de famille de haute lignée, les parents s'assemblent, et, si la mort est suspecte, on met à la question les épouses comme on fait des esclaves ; les reconnaît-on coupables, elles sont livrées au feu et aux plus cruels tourments. Les funérailles sont, relativement au degré de civilisation des Gaulois, magnifiques et somptueuses ; tout ce qu'on pense que le mort chérissait est porté au bûcher, même des êtres vivants, et, il n'y a pas longtemps encore, la règle d'une cérémonie funèbre complète voulait que les esclaves et les clients qui lui avaient été chers fussent brûlés avec lui.

-58 : début de la guerre des Gaules

Depuis longtemps toute la Gaule méridionale est sous la domination romaine lorsqu'en -58 (av JC) Jules César entreprend la conquête de la « Gaule chevelue ». Il s'efforce d'abord d'imposer le protectorat romain aux tribus du Nord-Est : Eduens, Saquanes, Belges.

« 1. L'ensemble de la Gaule est divisé en trois parties : l'une est habitée par les Belges, l'autre par les Aquitains, la troisième par le peuple qui, dans sa langue, se nomme Celte, et, dans la nôtre, Gaulois. Tous ces peuples diffèrent entre eux par le langage, les coutumes, les lois. Les Gaulois sont séparés des Aquitains par la Garonne, des Belges par la Marne et la Seine. »

« 30. Une fois achevée la guerre contre les Helvètes, des députés de presque toute la Gaule, qui étaient les chefs dans



leur cité, vinrent féliciter César... toutefois, les événements qui venaient de se produire n'étaient pas moins avantageux pour le pays gaulois que pour Rome car les Helvètes, en pleine prospérité, n'avaient abandonné leurs demeures que dans l'intention de faire la guerre à la Gaule entière, d'en devenir les maîtres, de choisir pour s'y fixer, parmi tant de régions, celle qu'ils jugeraient la plus favorable et la plus fertile, et de faire payer tribut aux autres nations ».

« 2. Ces rapports et cette lettre émurent César. Il leva deux légions nouvelles dans la Gaule cisalpine » et, au début de l'été, il envoya son légat Quintus Pédius les conduire dans la Gaule ultérieure [« transalpine »]. Lui-même rejoint l'armée dès qu'on commence à pouvoir faire du foin. ... Après avoir fait des provisions de blé, il lève le camp et en quinze jours environ arrive aux frontières de la Belgique.

3. On ne s'y attendait pas, et personne n'avait prévu une marche aussi rapide ; aussi les Rèmes, qui sont le peuple de Belgique le plus proche de la Gaule, députèrent-ils à César Iccios et Andocumborios, les plus grands personnages de leur nation, afin de lui dire qu'ils se plaçaient, eux et tous leurs biens, sous la protection de Rome et sous son autorité . »



« 35. Ces campagnes ayant procuré la pacification de toute la Gaule ... Il amena ses légions prendre leurs quartiers d'hiver chez les Carnutes, les Andes, les Turons et les peuples voisins des régions où il avait fait la guerre, et partit pour l'Italie ».

LES CARNUTES DANS LA GUERRE DES GAULES

Pendant les deux premières années de la Guerre des Gaules, les Carnutes ne font pas parler d'eux. En 57-56, comme on vient de le voir, c'est en pays carnute que César envoie ses légions prendre leurs quartiers d'hiver, ce qui indique que le pays passe pour sûr. Peut-être les Carnutes (ou du moins leur aristocratie) qui commercent avec les Romains pensent-ils alors tirer profit de la situation.

-54 : L'échec du protectorat

Si l'on suit César, leur cité est alors une espèce de « république oligarchique » prenant la succession d'une royauté antérieure.

César tente alors de soumettre les Carnutes (de même que les Sénon) à un régime de protectorat qui ne doit pas être sans rapport avec l'importance économique reconnue à leurs pays.

« 25. Il y avait chez les Carnutes un homme de haute naissance, Tasgétios, dont les ancêtres avaient été rois dans leur cité. César, pour récompenser sa valeur et son dévouement, car dans toutes les guerres il avait trouvé chez lui un concours singulièrement actif, avait rendu à cet homme le rang de ses aïeux. Il était, cette année-là, dans la troisième année de son règne, quand ses ennemis secrètement l'assassinèrent ; plusieurs de leurs concitoyens les avaient d'ailleurs encouragés publiquement. On apprend la chose à César. Craignant, en raison du nombre des coupables, que leur influence n'amenât la défection de la cité, il fait partir en hâte Lucius Plancus, avec sa légion, de Belgique chez les Carnutes, avec ordre d'hiverner là, d'arrêter ceux qu'il savait responsables du meurtre de Tasgétios et de les lui envoyer ».

Les Carnutes ne semblent pas presser de remplacer ce roi « déchu ». Apparemment, ils se passent fort bien d'un roi, surtout soumis à un autre souverain.

-53, le « Camp de César »

Arrivé dans le pays des Carnutes, Plancus, lieutenant de César, se serait arrêté, à proximité de Chartainvilliers, sur le plateau, immédiatement à l'ouest des mégalithes de Changé. Là, il aurait implanté un campement défensif sur l'éperon rocheux formé, à la confluence de deux vallées, en l'occurrence la vallée de l'Eure et un ravin débouchant au niveau de la ferme de la Folie, nommé « Camp de César ».

Carnutes et Sénon

La répression, par César et ses légions des révoltes de peuples de la Gaule belge a des répercussions au sud de la Seine.

Les Sénon s'agitent à leur tour et ce n'est peut-être qu'à partir de ce moment qu'ils se rapprochent étroitement des Carnutes. Ils veulent faire subir à leur roi postiche, Cavarinos, le sort de Tasgétios, mais Cavarinos réussit à s'enfuir et à se réfugier auprès de César.

Dès que les légions font mine d'intervenir, les Sénon, par l'intermédiaire de leurs « protecteurs » éduens, envoient une ambassade pour obtenir le pardon du proconsul qui exige cent otages. Les Carnutes s'empressent d'envoyer à leur tour ambassadeurs et otages par l'intermédiaire des Rèmes, alliés de Rome et qui seraient également leurs « protecteurs ». César, apparemment, pardonne, mais l'année suivante, il convoque à Durocortorum en pays rème une assemblée des cités gauloises.

« 44. Après avoir ainsi dévasté le pays [German et le pays Belge], César ramena son armée, moins les deux cohortes perdues, à Durocortorum [Reims] capitale des Rèmes ; ayant convoqué dans cette ville l'assemblée de la Gaule, il entreprit de juger l'affaire de la conjuration des Sénon et des Carnutes : Acco, qui en avait été l'instigateur, fut condamné à mort et supplicié selon la vieille coutume romaine [battu de verges jusqu'au coma, puis achevé par décapitation]. Un certain nombre, craignant d'être également jugés, prirent la fuite. César leur interdit l'eau et le feu ; puis il répartit ses légions en quartiers d'hiver, deux sur la frontière des Trévires, deux chez les Lingons, les six autres dans le pays sénon, à Agédincum, et, après les avoir approvisionnées de blé, il partit pour l'Italie, comme il faisait d'habitude, pour y tenir ses assises. »

Le massacre de Cenabum [Orléans]

En - 52, le climat change.

La mort atroce d'Acco – qui paraît avoir été un chef respecté au-delà même de son peuple – a joué un rôle dans la mobilisation des Gaulois contre César.

Les chefs s'assemblent « dans des endroits isolés en forêt ». Cette réunion mémorable [le 23 janvier -52 ?] dans l'histoire des Gaules doit-elle être mise en relation avec l'assemblée annuelle des druides ? On en discute depuis longtemps et le problème est loin d'être résolu. Les Carnutes en tout cas y proclament dans l'enthousiasme général que « nul péril ne les arrêtera dans la lutte pour le salut commun et qu'ils seront les premiers à prendre les armes ».

Le signal du soulèvement général des peuples gaulois contre Rome est donné.

« Au jour convenu, les Carnutes conduits par Cotuatus et Conconnetodumnus, deux hommes prêts à tout, se ruent dans Genabum et y massacrent les citoyens romains ». C. Fufius Cita, l'homme de confiance de César, est parmi les victimes. En massacrant, le 13 février -52, ces « citoyens romains », comme César y insiste, il est clair que les Carnutes ont commis l'irréparable.

Le coup de main de Genabum, aussitôt répercuté chez les peuples voisins, donne le signal de l'insurrection générale sous la direction de Vercingétorix.

Les peuples entrant immédiatement en révolte sont les Arvernes, les Carnutes, les Parisii, les Carduques, les Pictons, les Sénon, les Andes, les Lemovices, les Aulerques et l'ensemble des peuples de la façade ouest. D'autres peuples rejoignent ensuite les rangs de l'insurrection.



Soldat Romain

César repasse les Alpes. Parvenu à marche forcée au pays sénon, il réduit facilement Vellanodunum (peut-être Montargis, ou plutôt Château-Landon), tandis que les Carnutes qui croient en avoir le temps se préparent à envoyer des troupes pour défendre Genabum. César y arrive avant eux, l'emporium est pillé et incendié, la population gauloise qui tentait de traverser nuitamment la Loire est massacrée ou réduite en esclavage. Puis, chez les Bituriges, les Romains prennent Noviodunum (Neung-sur-Beuvron) dont les habitants (ou la garnison) se rendent.

La défaite des Carnutes

Les Carnutes, au dire de César, auraient fourni un contingent de 12 000 hommes - chiffre certainement très excessif, comme il est de règle lorsque César estime les effectifs gaulois - qui « partirent pour Alésia, joyeux et pleins de confiance ».

Après la reddition de Vercingétorix [en -52 à Alésia], les cités ne désarment pas. Les Carnutes, pour d'obscur raisons, ont maille à partir avec leurs voisins bituriges qui récla-

ment justice auprès de César à Bibracte. Deux légions sont alors cantonnées dans Genabum en ruines, d'où elles lancent de sanglantes opérations de commando contre les Carnutes qui se sont dispersés, « écrasés par la rigueur de l'hiver et par la peur, chassés de leurs toits, n'osant s'attarder nulle part ». Les survivants en armes se réfugient chez les peuples voisins. Certains d'entre eux participent sans doute à la révolte infructueuse de l'andécave Dumnacos en pays picton. À la suite de cette campagne, au cours de l'été 51, C. Fabius repasse chez les Carnutes : « Les Carnutes qui, si souvent éprouvés, n'avaient jamais parlé de paix, offrent des otages et se soumettent ».



Prisonniers Gaulois.

Gutuater et la « fin » des Carnutes

Mais César qui, tout en pardonnant n'oublie rien, vient lui-même à Genabum se faire livrer « le premier responsable de leur crime, le fauteur de la guerre ». C'est le fameux Gutuatus, Gutuatus ou Gutruatus : les manuscrits divergent sur le nom de celui qui porte le titre de Gutuater [invocateur, père des prières], personnage si considérable que César hésite à le mettre à mort. Pourtant, sous la pression « de l'énorme foule des soldats qui le rendaient responsable de tous les dangers courus, de toutes les pertes subies », il est comme naguère Acco, battu à mort et décapité.

Avec ce pontife qui n'apparaît sur scène que pour mourir, les Carnutes disparaissent de l'histoire. Il ne sera plus jamais question d'eux lors des mouvements gaulois ultérieurs.

Les Carnutes furent parmi les peuples gaulois favorisés par Rome après la conquête, non pas en raison des services rendus, (se rappeler leur rôle dans la résistance à César) mais parce qu'ils jouissaient d'un prestige particulier, celui d'accueillir le rassemblement annuel des druides. Le gouvernement impérial déclara donc le pays carnute « cité libre et fédérée », ce qui entraînait l'exemption de la plupart des impôts. Ce qui explique peut-être la présence de villas gallo-romaines à Chartainvilliers, aux « Petites Bruyères », et à la limite de Jouy, aux « Terres Noires », vers le I^{er} siècle de notre ère.

Mais lorsque la domination romaine fut solidement établie, et que l'aristocratie gauloise fut acquise aux mœurs romaines, à la langue latine, et bénéficia de la citoyenneté romaine, les avantages fiscaux disparurent peu à peu.

Quant au rassemblement annuel des Gaulois, il fut, en quelque sorte, transféré à Lyon, capitale administrative des Gaules, autour d'un autel dédié à Rome et à Auguste. « Quand la Gaule retrouvait son unité, c'était pour accomplir un acte de loyalisme » (E. Thévenot).

Le territoire de Chartainvilliers a-t-il été un jour le lieu des réunions sacrées des Druides gaulois dans la célèbre « Forêt des Carnutes » ? On peut en douter ; mais, on peut aussi y croire, et en rêver... Le village n'a-t-il pas porté le nom de « Carnotivillare », au XI^e s., puis de « Carnotence Villare ».

Sources : LA GUERRE DES GAULES de César - LIVRE PREMIER 58 av. J.-C. - Traduction L.-A. Constans, 1926 - p. 2 à 7 : Résumé de l'Histoire de l'Île-de-France, de l'Orléanais et du Pays chartrain par Denis LAGARDE (Avocat) - Paris 1826 - « Préhistoire et Protohistoire » par Albert RATZ 2e fascicule - CDDP d'Eure-et-Loir 1er trim. 1980 - La Civilisation Gallo-romaine d'après les vestiges d'Eure-et-Loir, par Albert RATZ, CDDP Chartres - 2e trim. 1981 - Claire Béguin, Site internet L'Écho Républicain, publié le 30/09/2019 - <http://www.sacra-moneta.com/Numismatique-gauloise/Les-images-des-gaulois-sur-les-monnaies-romaines.html> [et] Le-style-des-monnaies-gauloises.html - <http://parismuseescollections.paris.fr> - Wikipédia - Documents auteur - Recherches, Compilation, Mise en pages Fabrice TANTY - Supplément HISTOIRE 2020-04 de la VdF n°342 de 09/2020

LA CIVILISATION GAULOISE

Les Carnutes sont célèbres surtout pour leur lien, réel ou présumé, à la religion gauloise. C'est en un locus consecratus, dans la mythique « forêt des carnutes », que les druides auraient tenu leur réunion annuelle ; c'est en pays carnute aussi que César captura et mit à mort le mystérieux Gutuater. Mais c'est là un domaine dans lequel il est bien difficile de faire la part des légendes et de l'histoire.

En Gaule, non seulement toutes les cités, tous les cantons et fractions de cantons, mais même, peut-on dire, toutes les familles sont divisées en partis rivaux ; à la tête de ces partis sont les hommes à qui l'on accorde le plus de crédit ; c'est à ceux-là qu'il appartient de juger en dernier ressort pour toutes les affaires à régler, pour toutes les décisions à prendre. Il y a là une institution très ancienne qui semble avoir pour but d'assurer à tout homme du peuple une protection contre plus puissant que lui : car le chef de faction défend ses gens contre les entreprises de violence ou de ruse, et s'il lui arrive d'agir autrement, il perd tout crédit. Le même système régit la Gaule considérée dans son ensemble tous les peuples y sont groupés en deux grands partis. Partout en Gaule il y a deux classes d'hommes qui comptent et sont considérés. [César]

L'Organisation sociale

Pour en revenir aux deux classes dont nous parlions, l'une est celle des druides, l'autre celle des chevaliers.

Les Druides, ...

Les premiers s'occupent des choses de la religion, ils président aux sacrifices publics et privés, règlent les pratiques religieuses ; les jeunes gens viennent en foule s'instruire auprès d'eux, et on les honore grandement. Ce sont les druides, en effet, qui tranchent presque tous les conflits entre États ou entre particuliers et, si quelque crime a été commis, s'il y a eu meurtre, si un différend s'est élevé à propos d'héritage ou de délimitation, ce sont eux qui jugent, qui fixent les satisfactions à recevoir et à donner ; un particulier ou un peuple ne s'est-il pas conformé à leur décision, ils lui interdisent les sacrifices. C'est chez les Gaulois la peine la plus grave. Ceux qui ont été frappés de cette interdiction, on les met au nombre des impies et des criminels, on s'écarte d'eux, on fuit leur abord et leur entretien, craignant de leur contact impur quelque effet funeste ; ils ne sont pas admis à demander justice, ni à prendre leur part d'aucun honneur. Tous ces druides obéissent à un chef unique, qui jouit parmi eux d'une très grande autorité. A sa mort, si l'un d'entre eux se distingue par un mérite hors ligne, il lui succède si plusieurs ont des titres égaux, le suffrage des druides, quelquefois même les armes en décident. Chaque année, à date fixe, ils tiennent leurs assises en un lieu consacré, dans le pays des Carnutes, qui passe pour occuper le centre de la Gaule. Là, de toutes parts affluent tous ceux qui ont des différends, et ils se soumettent à leurs décisions et à leurs arrêts. On croit que leur doctrine est née en Bretagne, et a été apportée de cette île dans la Gaule ; de nos jours encore ceux qui veulent en faire une étude approfondie vont le plus souvent s'instruire là-bas.

14. Il est d'usage que les druides n'aillent point à la guerre et ne paient pas d'impôt comme les autres ils sont dispensés du service militaire et exempts de toute charge. Attirés par de si grands avantages, beaucoup viennent spontanément suivre leurs leçons, beaucoup leur sont envoyés par les familles. On dit qu'auprès d'eux ils apprennent par coeur un nombre considérable de vers. Aussi plus d'un reste-t-il vingt ans à l'école. Ils estiment que la

Cérémonie des Druides

Deux taureaux blancs ouvraient la marche ; les bardes suivaient en chantant des hymnes ; puis venait un Hérault d'armes, espèce de Mercure, couvert d'un chapeau avec deux ailes, et tenant en main une branche de verveine entourée de deux serpents. Les trois plus anciens druides, dont l'un portait le pain d'oblation, l'autre un vase plein d'eau, et le troisième une main d'ivoire attachée au bout d'une verge, précédaient le druide-roi, qui marchait à pied, vêtu de blanc, entouré des prêtres et de la noblesse.

Arrivé au pied du chêne, le pontife offrait en sacrifice le pain et le vin, montait sur l'arbre et coupait le gui avec une serpette d'or. Il immolait ensuite les deux taureaux, et priait Dieu de communiquer sa vertu au présent qu'il venait de faire à son peuple, de donner la fécondité aux femmes et aux animaux qui toucheraient le fruit sacré, et de le rendre un remède efficace contre le poison. Les druides distribuaient ensuite le gui, par forme d'étrennes, au commencement de l'année.

religion ne permet pas de confier à l'écriture la matière de leur enseignement, alors que pour tout le reste en général, pour les comptes publics et privés, ils se servent de l'alphabet grec. Ils me paraissent avoir établi cet usage pour deux raisons : parce qu'ils ne veulent pas que leur doctrine soit divulguée, ni que, d'autre part, leurs élèves, se fiant à l'écriture, négligent leur mémoire ; car c'est une chose courante quand on est aidé par des textes écrits, on s'applique moins à retenir par coeur et on laisse se rouiller sa mémoire. Le point essentiel de leur enseignement, c'est que les âmes ne périssent pas, mais qu'après la mort elles passent d'un corps dans un autre ; ils pensent que cette croyance est le meilleur stimulant du courage, parce qu'on n'a plus peur de la mort. En outre, ils se livrent à de nombreuses spéculations sur les astres et leurs mouvements, sur les dimensions du monde et celles de la terre, sur la nature des choses, sur la puissance des dieux et leurs attributions, et ils transmettent ces doctrines à la jeunesse.

... Les Chevaliers ...

15. L'autre classe est celle des chevaliers. Ceux-ci, quand il le faut, quand quelque guerre éclate (et avant l'arrivée de César cela arrivait à peu près chaque année, soit qu'ils prissent l'offensive, soit qu'ils eussent à se défendre), prennent tous part à la guerre, et chacun, selon sa naissance et sa fortune, a autour de soi un plus ou moins grand nombre d'ambacts et de clients. Ils ne connaissent pas d'autre signe du crédit et de la puissance.

... Le Peuple

Quant aux gens du peuple, ils ne sont guère traités autrement que comme des esclaves, ne pouvant se permettre aucune initiative, n'étant consultés sur rien. La plupart, quand ils se voient accablés de dettes, ou écrasés par l'impôt, ou en butte aux vexations de plus puissants qu'eux, se donnent à des nobles ; ceux-ci ont sur eux tous les droits qu'ont les maîtres sur leurs esclaves.

La Religion

16. Tout le peuple gaulois est très religieux ; aussi voit-on ceux qui sont atteints de maladies graves, ceux qui risquent leur vie dans les combats ou autrement, immoler ou faire vœu d'immoler des victimes humaines, et se servir pour ces sacrifices du ministère des druides ; ils pensent, en effet, qu'on ne saurait apaiser les dieux immortels qu'en rachetant la vie d'un homme par la vie d'un autre homme, et il y a des sacrifices de ce genre qui sont d'institution publique. Certaines peuplades ont des mannequins de proportions colossales, faits d'osier tressé, qu'on remplit d'hommes vivants : on y met le feu, et les hommes sont la proie des flammes. Le supplice de ceux qui ont été arrêtés en flagrant délit de vol ou de brigandage ou à la suite de quelque crime passe pour plaire davantage aux dieux ; mais lorsqu'on n'a pas assez de victimes de ce genre, on va jusqu'à sacrifier des innocents.

16. Le dieu qu'ils honorent le plus est Mercure : ses statues sont les plus nombreuses, ils le considèrent comme l'inventeur de tous les arts, il est pour eux le dieu qui indique la route à suivre, qui guide le voyageur, il est celui qui est le plus capable de faire gagner de l'argent et de protéger le commerce. Après lui ils adorent Apollon, Mars, Jupiter et Minerve.

Ils se font de ces dieux à peu près la même idée que les autres peuples : Apollon guérit les maladies, Minerve enseigne les principes des travaux manuels, Jupiter est le maître des dieux, Mars préside aux guerres. Quand ils ont résolu de livrer bataille, ils promettent généralement à ce dieu le butin qu'ils feront ; vainqueurs, ils lui offrent en sacrifice le butin vivant et entassent le reste en un seul endroit. On peut voir dans bien des cités, en des lieux consacrés, des tertres élevés avec ces dépouilles ; et il n'est pas arrivé souvent qu'un homme osât, au mépris de la loi religieuse, dissimuler chez lui son butin ou toucher aux offrandes : semblable crime est puni d'une mort terrible dans les tourments.

En ce qui concerne les sites religieux de l'époque carnute, on a la trace de quelques sanctuaires locaux qui ont perdu après la conquête romaine : ceux d'Allauna à Allonnes, d'Orgos à Logron, d'Acionna à Orléans...

Le Temps

18. Tous les Gaulois se prétendent issus de Dis Pater : c'est, disent-ils, une tradition des druides. En raison de cette croyance, ils

Quelques Dieux gaulois

LUG, probablement le plus populaire, était accompagné du coq, annonciateur de la lumière ; le coq de nos clochers (qui n'existe que sous l'influence de pays gaulois) est devenu, avec le christianisme, symbole de l'annonce de la Lumière du Monde, le Christ. La capitale des Gaules, Lugdunum (Lyon) se plaçait sous la protection de ce dieu dans lequel les Romains croyaient reconnaître Mercure. (CDDP)

BELENOS est un dieu lumineux complémentaire de LUG. Il se présente comme étant l'archétype du "dieu-soleil". Belenos représente la lumière solaire ou les rayons solaires qui parviennent à la surface terrestre. Outre le soleil, Belenos est également le symbole de la jeunesse, du renouveau, et par extension, du printemps. Dieu de l'harmonie et de la beauté, mais aussi de l'intuition, de l'invention et du raisonnement, ses fonctions principales restent la médecine et les arts. Il patronne les beaux-arts et guérit par la méditation. Il a été assimilé précocement à Apollon. (Wikipedia)

TOUTATIS (ou Teutatès) Possible équivalent celtique de Mars. Il est aussi celui qui juge les morts et décide de la réincarnation qu'ils méritent..., ou mieux, s'ils méritent de vivre éternellement dans le territoire d'Aballon : territoire où l'on trouve des pommes en toutes saisons.

mesurent la durée, non pas d'après le nombre des jours, mais d'après celui des nuits ; les anniversaires de naissance, les débuts de mois et d'années, sont comptés en faisant commencer la journée avec la nuit. Dans les autres usages de la vie, la principale différence qui les sépare des autres peuples, c'est que leurs enfants, avant qu'ils ne soient en âge de porter les armes, n'ont pas le droit de se présenter devant eux en public, et c'est pour eux chose déshonorante qu'un fils encore enfant prenne place dans un lieu public sous les yeux de son père.

...

Les villas de la Beauce et du Drouais étaient de grosses productrices de céréales (blé, orge) achetés par les négociants romains et par l'armée. Les os d'animaux recueillis et répertoriés lors des fouilles permettent d'affirmer que l'élevage du mouton était le plus important (pour la production de la laine), ensuite venait celui du porc, puis des bœufs surtout employés comme animaux de trait (transports, labours, battage).

Les travaux n'étaient pas assurés par le propriétaire mais par des colons (paysans libres) et des esclaves, travaillant sous les ordres d'un intendant. Aux travaux des champs proprement dits s'ajoutaient de nombreuses activités comme l'abattage du bois, l'entretien des ruchers, la réparation du matériel : araires, outils à main traditionnellement utilisés en Gaule, tonte des moutons, etc...

Ces grandes propriétés terriennes étaient désignées par les termes de « fundus » ou « latifundia ». [CDDP]

A Jouy, existait un « domaine de Gaudius ». La villa romaine de Chartainvilliers y était-elle rattachée ?

Constructions

Les Carnutes, comme tous les Celtes, construisaient, au temps de leur indépendance, des maisons aux murs de pisé ou de torchis.

L'un des grands progrès introduits par les Romains fut l'art de bâtir en pierre et avec du mortier, surtout dans les villes...

A la périphérie des villes et dans les campagnes (villa, vicus), l'habitat et les divers bâtiments professionnels étaient maçonnés à moins de frais et selon les traditions gauloises. La maison gallo-romaine de Hanches en donne un bon exemple. Cette construction ou la terre tenait la plus grande place (murs, sol) était solide et d'un bon isolement contre le froid et la chaleur. L'enduit était souvent peint dans les pièces d'habitation. [CDDP]

La cuisine

La cuisine gallo-romaine avait bonne réputation, mais l'alimentation était beaucoup moins diversifiée que celle que nous connaissons en France aujourd'hui. La pomme de terre et de nombreux légumes étaient inconnus (carottes, haricots,...) ; les légumes courants étaient les choux et les fèves ; la base de l'alimentation était constituée par les céréales (blé, orge) sous forme de pain ou de bouillie. On consommait beaucoup de fruits : pommes, poires, prunes, cerise, noix, noisettes ainsi que des laitages, du fromage...

On retrouve dans les fosses-dépotoirs surtout des os de porc et de mouton, des coquilles d'huîtres et des moules...



Illustration d'une femme gauloise

La pâtisserie était faite avec du miel (le sucre étant inconnu). [CDDP -2e trim 1981/La Civilisation Gallo-Romaine d'après des vestiges de l'Eure-et-Loir par Albert RATZ]

« Phoebe domine », la galette Carnute

« Le fond de la religion populaire, dans nos régions, écrit Guy Villette, est resté celtique » ; et la persistance des traditions est étonnantes. « Tradition des seules pays gaulois, la « galette des rois » (qui ne trouve aucun fondement dans l'évangile) nous est un héritage des druides : gâteau scolaire rond aux rayons courbes qui se partage aux Saturnales pour le solstice d'hiver en l'honneur de Belenos, et où la fève, légume tabou incontestable selon l'enseignement parallèle de Pythagore, reste symbole d'immortalité. Peut-être se trouve-t-il tel point du pays carnute où (c'était le cas vers 1940 à Senonches, comme dans quelques familles chartreuses), avant le découpage solennel de la galette, on dit « Phoebe domine », invoquant innocemment le Seigneur Phébus ». (Guy Villette « Christianisation des Carnutes ».) [CDDP]

Les Cités

La cité comprenait donc une ville et les campagnes que celle-ci administrait. Par la suite la ville prit le nom de la cité, c'est ainsi qu'Autricum devint Carnotum pour devenir Chartres au cours du Moyen-Âge.

La cité était elle-même subdivisée en petites circonscriptions administratives : le pagus qui devait correspondre à peu près à notre canton actuel. Mais nous ne possédons aucune carte

ou description de la Civitas Carnotum. [cddp]

CONCEPTION CELTIQUE DU TEMPS et des FÊTES

La conception celtique du temps s'exprime en premier par la répartition des fêtes dans le calendrier.

La fête de Samain (« réunion »), le 1er novembre, marque la fin d'une année et le début de la suivante, la fin de la saison claire et le début de la saison sombre. Elle est la fête de toute la société et se passe en beuveries et banquets somptueux. Elle est la date de presque tous les événements mythiques : n'appartenant ni à l'année qui commence, ni à celle qui se termine, située ainsi en dehors du temps, elle est le moment des relations entre les hommes et les dieux de l'Autre Monde.

La fête d'Imbolc (« lustration »), le 1er février, correspond aux Lupercalia romaines. Elle est très peu mentionnée, parce qu'elle a été entièrement christianisée au bénéfice de sainte Brigitte.

Beltene (« feu de Bel »), le 1er mai, est la fête du feu, celle des druides, qui allumaient de grands bûchers. Lugnasad (« assemblée de Lug »).

Le 1er août, est la fête du roi en tant que garant de l'abondance et de la prospérité. Fête des fruits et des récoltes, elle marque le commencement de l'automne et elle est l'occasion de réunions de toutes sortes, juridiques, administratives, ainsi que de jeux, de concours littéraires, de courses de chevaux, de compétitions sportives. Elle a beaucoup marqué le folklore irlandais. Son équivalent gaulois, le concilium Galliarum (« assemblée des Gaules »), se tenait à Lyon à la même date et a été tout de suite annexé au culte impérial d'Auguste.

faux bruits, s'effraient, se portent à des excès, prennent les résolutions les plus graves. Les magistrats gardent secret ce qu'ils pensent devoir cacher, livrent à la masse ce qu'ils croient utile de divulguer. On n'a le droit de parler des affaires publiques qu'en prenant la parole dans le conseil.

Villas et richesse agricole

Dans la civilisation gallo-romaine, LA VILLA est le centre d'une exploitation agricole importante, pouvant atteindre, en Beauce, 200 à 300 hectares. Elle portait le nom du propriétaire romain, ou gaulois romanisé.

